



Jardins « Isara » au bord de l'Oise !

Entrez dans le projet porté par l'Association « Éragny la Citoyenne »

L'Association « Éragny la Citoyenne » dans le cadre de ses activités autour de l'environnement et de préservation de la nature, porte un projet d'aménagement d'un terrain de 1500 m² situé dans un espace naturel, au bord de l'Oise (Chemin de Halage / rue de l'Oise).

Ce terrain, prêté par la municipalité, deviendra, à partir du printemps 2023, au fur et à mesure de nos moyens et de nos efforts communs, un espace de cultures potagères (parcelles « jardins partagés »), arbres fruitiers, plantes diverses.

Il comprendra un espace commun « cultures », un verger, un espace « loisirs /rencontres » et une petite zone humide. Diverses activités d'éducation à l'environnement s'y dérouleront.

Tout est à imaginer et à réaliser

Nous cherchons des personnes motivées, actives, impliquées, aimant le jardinage.

Vous souhaitez découvrir le projet et y participer ? Joignez-nous :

Association « Éragny la Citoyenne » - 6 Challe Pourpre - 95610 Éragny-sur-Oise.

Mails : pierrette.borgne@gmail.com ou gg.renard95@free.fr

Vous souhaitez dès à présent réserver une parcelle ? Voici les informations nécessaires :

- ✕ Être résident d'Éragny-sur-Oise
- ✕ Cultiver la parcelle dans le respect de l'environnement (principes de l'agriculture biologique et compostage)
- ✕ Partager les bonnes pratiques d'entraide et d'échanges
- ✕ Préserver le cadre naturel du site
- ✕ Une parcelle par famille.

Conditions pratiques d'attribution.

- ✕ **Les parcelles seront attribuées pour une année civile.** L'attribution (ou renouvellement) sera validée par le Conseil d'Administration et l'usage sera soumis à l'adhésion à un règlement intérieur.
- ✕ Adhérer à l'association « Éragny la Citoyenne » : 10 € par an. On peut participer sans parcelle.
- ✕ La participation par parcelle sera entre 15 et 30 euros annuels suivant la taille (10 à 20m²).

